



M A R S - A V R I L

2024



**SUIVEZ NOTRE PAGE FACEBOOK  
MUNICIPALITÉ DE KIAMIKA**

*Utilisez dès maintenant les codes QR disponibles dans ce journal, pour un complément d'information.*



Diriger la caméra vers  
le QR code

1



Scanner / photographier  
le QR code

2



Le QR code est lu

3



Le QR code est  
exécuté

4

## SERVICES ADMINISTRATIFS

### COORDONNÉES

**Municipalité de Kiamika**  
25, rue Principale  
Kiamika (Québec) JoW 1Go  
tél. : 819-585-3225

### Directeur général

Marc-André Bergeron  
poste 8221  
dg@kiamika.ca

### Adjointe administrative

Manon Demers  
poste 8225  
info@kiamika.ca

### Chargé de projets

Daniel Brown  
poste 8230  
projets@kiamika.ca

### Maire

Michel Dion  
poste 8231  
mairie@kiamika.ca  
819-440-5599 cell.

### Secrétaire-trésorière adjointe et service de comptabilité

Sophie Gauthier  
poste 8229  
adjointe@kiamika.ca

### Inspecteur en bâtiments et en environnement

Tommy Millette  
poste 8223  
urbanisme@kiamika.ca

### Chargée de projets-loisirs et culture

Valérie Forget, poste 8232  
**Bibliothèque, poste 8224**  
loisirs@kiamika.ca

Heures d'ouverture  
du bureau municipal

Lundi au jeudi  
9h à 12h  
13h à 16h

Vendredi  
9h à 12h

## MOT DU MAIRE

Chers/ chères citoyens.nes,

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude envers tous les participants du carnaval d'hiver 2024. Malgré les défis que la météo nous impose cette année, nous avons eu la chance de bénéficier d'une météo clémente pour cette occasion. Votre enthousiasme et votre énergie ont fait de cet événement un succès.

Merci aux organisateurs et aux bénévoles, votre implication est grandement appréciée et nécessaire pour assurer la tenue de ces activités.

La prochaine réunion du conseil sera les 18 mars prochain, vos voix et vos perspectives sont essentielles pour façonner un avenir meilleur pour tous. Je vous encourage donc vivement à vous impliquer davantage lors de nos séances du conseil. Votre présence et vos contributions sont cruciales pour prendre des décisions éclairées qui reflètent les besoins de tous.

*Michel Dion,* Maire



## SUGGESTION LECTURE

**Horaires de la bibliothèque**  
Mardi 12h30 à 15h30  
Mercredi 18h00 à 20h00  
Samedi 9h00 à 13h00

### ROMAN D'AVENTURE/THRILLER

Frankie Elkin, la quarantaine et ancienne alcoolique, s'est donné une mission : rechercher des personnes disparues que la police, les médias, et même leurs proches, ont laissé tomber.

Une nouvelle affaire l'amène à Mattapan, un quartier difficile de Boston. Angélique Badeau, une adolescente haïtienne, s'est volatilisée de son lycée quelques mois plus tôt. Face à l'opposition de la police de Boston et à la méfiance de la famille de la disparue, Frankie doit se débrouiller seule. Elle comprend bientôt qu'elle pose des questions auxquelles personne ne veut répondre mais Frankie ne reculera devant rien pour découvrir la vérité. Au risque d'être la prochaine à disparaître...

Quand une femme ordinaire ne recule devant rien pour retrouver les personnes disparues que le reste du monde a oubliées... Un thriller palpitant.

*Bonne lecture!*

**Nouveauté 2024**



## AVIS

### Nouveauté

En réponse aux consultations effectuées par la municipalité auprès des citoyens.nes, le conseil a décidé de procéder à l'affichage du projet d'ordre du jour de la séance du conseil sur son site internet ([www.kiamika.ca](http://www.kiamika.ca)) et sa page Facebook (municipalité de kiamika).

Cette initiative a pour objectif de vous informer des sujets traités et d'encourager votre participation à la vie municipale.

**Cependant, soyez au fait que la publication des projets d'ordre du jour ne constitue pas une obligation au sens de la loi. Malgré que le souhait de la municipalité soit de rendre disponible le document lors de chacune des séances, il est possible que lors d'événements exceptionnels, le projet d'ordre du jour ne soit pas disponible.**

*Merci et au plaisir de vous rencontrer lors d'une séance au sous-sol de l'hôtel de ville.*

Marc-André Bergeron,  
Directeur général

# CALENDRIER



## MARS 2024

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
						1 Bibliothèque 9h-13h
	3	4 Vie Active 10h-11h Bibliothèque 12h30-15h30 Café tricot 13h-16h	5 Bibliothèque 18h-20h	6 Vie Active 10h-11h	7 BINGO! 19h	8 Bibliothèque 9h-13h
10		11 Vie Active 10h-11h Bibliothèque 12h30-15h30 Café tricot 13h-16h	12 Bibliothèque 18h-20h	13 Vie Active 10h-11h	14	15 Bibliothèque 9h-13h
17	19h Séance du conseil	18 Vie Active 10h-11h Bibliothèque 12h30-15h30 Café tricot 13h-16h	19 Bibliothèque 18h-20h	20 Vie Active 10h-11h	21 BINGO! 19h	22 Bibliothèque 9h-13h
24		25 Vie Active 10h-11h Bibliothèque 12h30-15h30 Café tricot 13h-16h	26 Bibliothèque 18h-20h	27 Vie Active 10h-11h	28	29
						30

## AVRIL 2024

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
31		1 Vie Active 10h-11h Bibliothèque 12h30-15h30 Café tricot 13h-16h	2 Bibliothèque 18h-20h	3 Vie Active 10h-11h	4 BINGO! 19h	5 Bibliothèque 9h-13h
7	19h Séance du conseil	8 Vie Active 10h-11h Bibliothèque 12h30-15h30 Café tricot 13h-16h	9 Bibliothèque 18h-20h	10 Vie Active 10h-11h	11 BINGO! 19h	12 Bibliothèque 9h-13h
14		15 Vie Active 10h-11h Bibliothèque 12h30-15h30 Café tricot 13h-16h	16 Bibliothèque 18h-20h	17 Vie Active 10h-11h	18 BINGO! 19h	19 Bibliothèque 9h-13h
21		22 Vie Active 10h-11h Bibliothèque 12h30-15h30 Café tricot 13h-16h	23 Bibliothèque 18h-20h	24 Vie Active 10h-11h	25	26 Bibliothèque 9h-13h
28		29 Bibliothèque 12h30-15h30 Café tricot 13h-16h	30			

POUR OBTENIR VOTRE  
PROPRE CALENDRIER DES  
COLLECTES D'ORDURE  
2024-2025





## COMITÉ DES LOISIRS

**CAFÉ TRICOT**  
 Les mardis à 13h  
 ENTRAIDE,  
 BONNE HUMEUR ET BON CAFÉ  
 ANCIENNE SALLE DU CONSEIL AU  
 3, CHEMIN VALIQUETTE.

# ★ TIRAGE ★

Au profit du  
**Comité des loisirs  
 de kiamika**



**BILLET 10.00\$**

**BINGO!**  
 CHAQUE 2 VENDREDI DU MOIS **à 19h**  
 À LA SALLE MUNICIPALE DE KIAMIKA  
 AU 4, CHEMIN VALIQUETTE.  
 \*Soirée réservée aux personnes de 18 ans et plus.

8 mars  
 12 avril  
 10 mai  
 14 juin

**COUREZ LA CHANCE DE GAGNER**

**1er prix** valeur de 2502.98\$

Tondeuse M18      Taille bordure M18      Souffleur à feuilles

**2e prix** valeur de 1609.64\$

Génératrice 3500W Inventer      COMMANDITÉ EN PARTIE PAR Pricos d'auto Lisa Grenier



*PSST! Tu peux acheter ton billet  
 au bureau municipal, au bureau  
 de poste de Kiamika et auprès  
 des membres du comité.*

**SAMEDI LE 7 SEPTEMBRE 2024 À 21H,  
 AURA LIEU LE TIRAGE LORS  
 DE LA FÊTE DES RÉCOLTES DE KIAMIKA**



## CARNAVAL D'HIVER DE KIAMIKA

**Merci**

À plus de 160 personnes qui sont venues passer la soirée au souper spaghetti, à tous les gens qui ont participé à une activité, qui sont venus nous saluer, et tous les bénévoles.

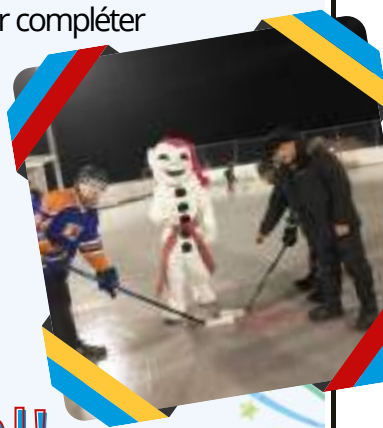
À la municipalité de Kiamika qui a commandité les feux d'artifices.

À Denis Grenier, Benoit Grenier, Claude Rivard, Charles Meilleur, Michel Dion qui sont venus faire la montagne de neige avec leurs machineries et aussi à Daniel et Sébastien Valiquette pour compléter la glissade.

**Bravo**

Au Comité des loisirs de Kiamika qui a vu juste et qui a permis de créer un super événement.

Au gagnant du 50/50, Frank Crépeau, qui s'est mérité un montant de 1076\$.  
 Aux 5 équipes participantes du tournoi de pitoune et à l'équipe gagnante: **Les St-Jean!**  
 Félicitations au gagnant du tournoi de Crible: **Gaétan Grenier!**



**Merci pour ce beau carnaval!**

# SUGGESTIONS ACTIVITÉS

POUR  
ACHETER  
TON  
BILLET



NAVETTES  
GRATUITES!

POUR CONNAÎTRE  
L'HORAIRE



« [Mont-Laurier, le 21 février 2024](#) - Alors que le comité jeunesse AD\_Vision de la MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL) annonçait, le 20 décembre dernier, le retour du spectacle jeunesse, c'est aujourd'hui qu'il annonce enfin les artistes présents sur la scène de l'Espace Théâtre de Mont-Laurier, le jeudi 28 mars prochain à 20h.

C'est d'abord l'artiste innue Kanen qui ouvrira la soirée, suivi du réputé groupe québécois Karkwa. Un programme double à ne pas manquer pour cette troisième édition de l'événement. »

Espace Théâtre  
Mont-Laurier

28 mars 2024  
20h00

10\$

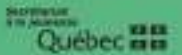
# KANEN KARKWA



Navettes gratuites  
pour tous!



MRC  
d'Antoine-Labelle



## Salon des aînés en action

de la MRC  
d'Antoine-Labelle

4<sup>e</sup> édition

UNE PRÉSENTATION DE LA  
TABLE DES AÎNÉS  
ANTOINE-LABELLE



+ DE 30 EXPOSANTS  
ATELIERS ET  
MICRO-CONFÉRENCES



CONFÉRENCE  
INSPIRANTE  
DE LOUISE PORTAL  
ET JACQUES HÉBERT

25 AVRIL 2024  
9h à 17h30  
À L'ESPACE THÉÂTRE



VOLET MUSICAL  
GAËTANE BEAUBIEN  
ET SES MUSICIENS

BILLET 25\$

(Incluant le dîner et toutes les activités)  
En vente à L'ESPACE THÉÂTRE et en ligne  
[www.espacetheatre.com/programmation](http://www.espacetheatre.com/programmation)



SOUS LA  
PRÉSIDENCE  
D'HONNEUR DE  
MICHEL ADRIEN

## TYPES DE COMPOSTAGE

- La collecte sélective de vos matières organiques; vous pouvez les déposer dans des bacs bruns prévus à cet effet.
- Le compostage à la maison (à l'extérieur) lorsque l'espace le permet; ce type de compostage est souvent effectué dans un bac. Toutefois, il est moins efficace en hiver, car le temps froid ralentit considérablement le processus de décomposition de la matière organique
- Le compostage à l'intérieur de votre domicile, dans un contenant prévu à cet effet, à l'aide de vers de terre; cette pratique appelée « **vermicompostage** » ou « **lombricompostage** » est de plus en plus populaire, car elle permet notamment de faire du compostage toute l'année.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LE VERMICOMPOSTAGE NUMÉRISER CE CODE QR**



## COMMENT FAIRE DU COMPOST DANS UN BAC À LA MAISON

Tout d'abord, vous pouvez acheter un bac de compostage (composteur) dans un commerce ou le fabriquer. Pour que le composteur assure une décomposition efficace, il doit avoir un volume d'un mètre cube au minimum. S'il est plus petit, il sera difficile d'y atteindre une température adéquate pour permettre la dégradation de matières par les microorganismes appréciant la chaleur.



## QUOI METTRE DANS SON BAC

Une fois votre bac bien installé, vous pouvez :

- mettre une couche de brindilles et de feuilles mortes d'environ 5 cm dans le fond, ce qui permettra une meilleure aération;
- y déposer vos déchets verts; ceux-ci (surtout les déchets de table) devront toujours être recouverts de déchets bruns. L'important est de garder un bon équilibre entre les déchets bruns et les déchets verts.

**Les déchets verts** ou azotés comprennent notamment :

pelures; épluchures; restes de fruits ou de légumes cuits ou crus; résidus de jardin (ex. : mauvaises herbes non montées en graines ou rognures de gazon lorsque l'herbicyclage n'est pas possible).



**Les déchets bruns** ou carbonés comprennent notamment :

feuilles mortes; pain; marc de café (filtre inclus); pâtes alimentaires sans sauce; riz; écales de noix; noyaux; plantes mortes; fleurs séchées; papier journal déchiqueté (bien qu'il soit préférable de le recycler).

## TROUVER UN ENDROIT POUR INSTALLER VOTRE BAC DE COMPOSTAGE

L'emplacement idéal permettra :

- d'avoir un minimum d'ensoleillement;
- de retourner la terre sous le bac de compostage; ainsi, les organismes décomposeurs pourront venir coloniser vos matières organiques

**Il faut éviter de mettre certains déchets dans le compost :**

- résidus d'origine animale (produits laitiers, viande, excréments d'animaux);
- matières grasses (huiles végétales, mayonnaise, sauces);
- plantes ou feuillages malades;
- mauvaises herbes montées en graines;
- matériaux contaminés par des pesticides;
- produits dangereux (peinture, cendres, briquettes de barbecue).
- L'ajout de ces types de déchets pourrait, entre autres choses :
  - attirer la vermine;
  - provoquer le dégagement de fortes odeurs;
  - favoriser la prolifération des mauvaises herbes.

## UTILISATION DU COMPOST

Votre compost est prêt à être utilisé lorsqu'il :

- est arrivé à maturité (après environ 12 mois);
- est de couleur brune ou noire;
- dégage une odeur de terre.

Vous pouvez utiliser votre compost :

- dans votre potager;
- dans vos bacs ou jardinières;
- pour vos plantes intérieures;
- sur votre pelouse.

# URBANISME

Voici quelques articles de la réglementation en vigueur à Kiamika qu'il est bon de rappeler... et de respecter.

## 4.3.1 Nécessité du permis de construction

Tout travail de construction, de transformation, de modification, d'agrandissement d'une construction, d'un ouvrage, d'un bâtiment ou toute addition d'une construction d'un ouvrage ou d'un bâtiment sont interdits sans l'obtention d'un permis de construction.

(R. 15-2002)

## 12.3.2.1 Renaturalisation des rives pour les terrains utilisés à des fins résidentielle et de villégiature

### 12.3.2.1.1 Contrôle de la végétation

Lorsque la rive n'est pas occupée par de la végétation à l'état naturel, des mesures doivent être prises afin de la renaturaliser. (R. 17-2002)

### Article 4

Le fait de laisser, de déposer ou de jeter des branches mortes, des débris de démolition, de la ferraille, des déchets, du papier, des bouteilles vides, de la vitre ou des substances nauséabondes sur ou dans tout immeuble ou cours d'eau est prohibé. (R-121)

### Article 28

Tout aboiement ou hurlement de chiens susceptible de troubler la paix et le repos de toute personne de la Municipalité est prohibé. (R-121)

### Article 7

Tout animal gardé à l'extérieur de l'unité d'occupation de son propriétaire ou ses dépendances, doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain. (R-119)

### Article 5 : Interdiction de mise à l'eau

Le fait de mettre à l'eau ou de permettre la mise à l'eau d'une embarcation, sans préalablement l'avoir lavée à un poste de lavage, est interdit. (R-311)

## 5.3.1 Dispositions relatives à l'installation des roulettes hors des terrains de Camping

a) Aucune roulotte ne peut être installée sans avoir obtenu au préalable de la Municipalité un certificat d'autorisation. (R. 17-2002)

**Un certificat d'autorisation ou un permis est nécessaire pour, entre autres, l'implantation d'un quai, une coupe d'arbres, un brûlage, des rénovations, un agrandissement, une installation septique, un puits, une démolition, etc.**

Vous pouvez trouver les formulaires de demande de permis sur le site de la municipalité à l'adresse suivante :

[kiamika.ca/services-municipaux/urbanisme.html](http://kiamika.ca/services-municipaux/urbanisme.html)



## PARC INTERGÉNÉRATIONNEL DU LAC FRANÇOIS

C'est avec enthousiasme que je vous présente un projet qui marquera un tournant significatif dans le développement de notre municipalité. Nous avons le plaisir de lancer le projet d'un parc intergénérationnel.

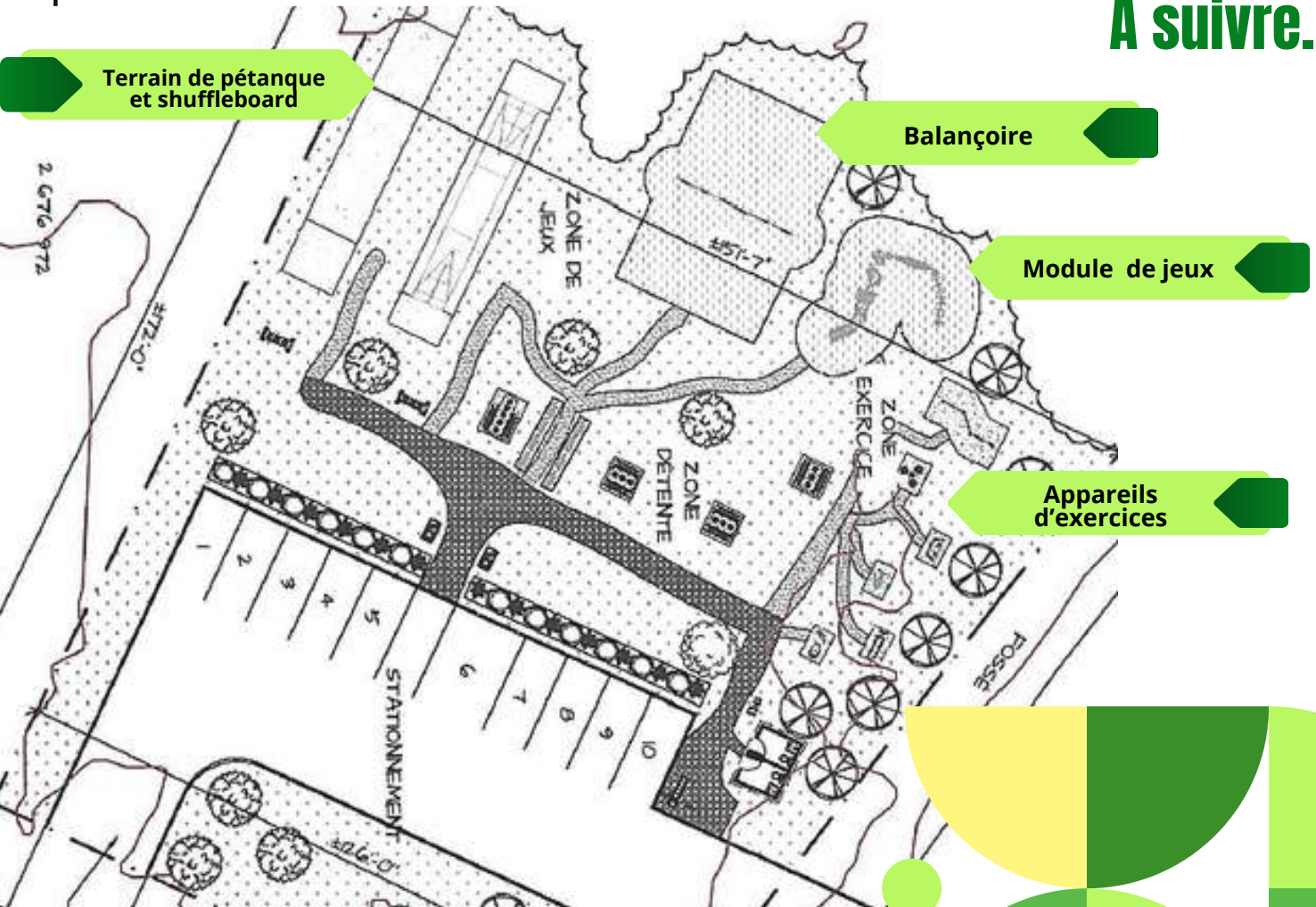
Ce parc sera conçu pour rassembler les générations, il offrira non seulement des espaces de détente et de loisirs, mais il deviendra un lieu de choix où les résidents et les visiteurs pourront s'adonner à des activités physiques et partager de bons moments en famille et entre amis.

Situé sur le terrain qui fait le coin du ch. du lac-François, non loin du Restaurant et maisons de vacances Le Grillon et le camping Manitou, ce projet de parc intergénérationnel représente une belle initiative pour combler les besoins de toutes les générations.

**En attendant le financement requis pour la réalisation de ce projet,** nous sommes impatients de voir ce parc intergénérationnel prendre forme.

**L'objectif du conseil est de réaliser, dans la mesure du possible, le projet à coût nul pour les citoyens.nes. Nous sommes donc en attente de réponses pour des demandes de subventions déjà déposées et sommes à l'affût de tous nouveaux programmes qui pourrait nous aider à atteindre notre objectif.**

## À suivre...



## À RETENIR

- Au Canada, la fraude est la cause de centaines de millions de dollars de pertes déclarées.
- Les arnaques des grands-parents créent un sentiment d'urgence, les arnaqueurs se faisant passer pour un petit-enfant en détresse.
- L'arnaque de la boucherie (« pig butchering ») incite les victimes à investir dans des projets apparemment lucratifs avant de s'enfuir avec leur argent.
- Les arnaques de prise de contrôle de compte utilisent diverses méthodes pour obtenir des informations personnelles et des mots de passe à usage unique afin d'accéder à des comptes personnels dans des banques et d'autres institutions.

Selon les données du Centre antifraude du Canada (CAFC), au 30 septembre 2023, le nombre de plaintes de fraude signalées pour l'année s'élevait à 49 074. Il y a eu 31 758 victimes, entraînant une perte financière totale de 404,2 millions de dollars.

Toutefois, ces statistiques ne sont que la pointe de l'iceberg : on estime qu'à peine 5 % des victimes (par opposition aux personnes qui appellent simplement pour signaler une arnaque) signalent des incidents frauduleux.

Les activités frauduleuses et les arnaques reposent souvent sur une trame récurrente, mais les fraudeurs modifient constamment leurs tactiques pour piéger les personnes qui ne se doutent de rien.

## Voici quelques unes:

### 1. L'arnaque des grands-parents et de l'extorsion de fonds

Les arnaqueurs se font passer pour des petits-enfants en détresse, prétendant souvent qu'ils ont des problèmes juridiques, qu'ils sont en panne ou qu'ils ont besoin d'une aide financière urgente. Ils contactent des personnes âgées, exploitent leurs émotions et leur confiance pour leur extorquer de l'argent ou obtenir des renseignements personnels sous de faux prétextes, en profitant de leur inquiétude pour le bien-être de leur supposé petit-enfant.

### 2. L'arnaque de l'emploi

Ces conseils peuvent vous aider à repérer les signes avant-coureurs et à vous protéger contre les arnaques liées à l'emploi. Soyez toujours vigilant et faites des recherches approfondies avant d'accepter une offre d'emploi, surtout si elle vous semble suspecte ou trop belle pour être vraie.

- Faites des recherches sur l'entreprise;
- Remettez en question les offres irréalistes;
- Évitez les paiements préalables;
- Vérifiez les informations de contact;
- Fiez-vous à votre instinct.

### 3. L'arnaque de la boucherie (pig butchering)

**L'arnaque, désignée par le terme anglais « pig-butchering » (la boucherie), qui consiste à « engraisser » la victime avant de la dépouiller de son épargne, est l'un de ces stratagèmes.**

« L'arnaque de la boucherie cible les individus sur les médias sociaux en utilisant de faux profils ou de faux prétextes pour envoyer un message, » explique Smith ([Glenna Smith est directrice générale de Smith Compliance Consulting et gourou de la criminalité financière, spécialisée dans la lutte contre le blanchiment d'argent](#)). « Les arnaqueurs établissent la confiance en prenant leur temps, puis persuadent les victimes d'investir dans leurs fausses plateformes de crypto-monnaies, promettant la richesse avant d'exploiter et de s'enfuir avec tout leur argent. » Ce type d'arnaque est à l'origine de dizaines de milliards de dollars de pertes dans le monde entier. Malheureusement, les arnaqueurs peuvent aussi être des victimes — des personnes contraintes de participer à des opérations de cyberescroquerie.

**IL EST ESSENTIEL DE RESTER VIGILANT!**

\*Ces informations sont tirées du site web officiel de Tangerine, pour connaître en détail les fraudes à éviter, visitez le site de Tangerine- sécurité et fraude ou balayer ce code QR:



## BIENVENUE!

*Nous avons le plaisir d'accueillir, pour une durée indéterminée, le cercle de Fermières Val-Barrette, qui occuperont désormais deux de nos anciens locaux au 3 ch. Valiquette.*

Nous aimerions vous parler un peu du Cercle de Fermières Val-Barrette que vous connaissez peut-être ou très peu. Le Cercle fait parti des CFQ (Cercles de Fermières du Québec), une Association apolitique vouée à l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille, ainsi qu'à la transmission du patrimoine culturel et artisanal, ce qui contribue à sortir des femmes de leur isolement. L'Association compte plus de 37,000 membres dont 675 Cercles regroupant des femmes de tout âge et de tous les milieux.

Le Cercle de Fermières Val-Barrette contribue à sa façon en fabriquant des tuques, mitaines, foulards, vêtements et bonnets pour bébés prématurés, nids d'ange, bas tubes et couverture pour les genoux des personnes à mobilité réduite. Aussi des pochettes pour sac d'urine, tapis d'apprentissage pour les personnes souffrant d'autisme et alzheimer et bien d'autres, que l'on envoie à différents organismes comme La Mèreveille, la Passe-R-Elle, la Maison Lyse-Beauchamp, CHSLD et l'Hôpital de Mont-Laurier.

Sans compter les cartes de Noël faites à la main par les membres pour tous les résidents du CHSLD pour notre 21<sup>ème</sup> année. Des sacs en tissus pour transport de livres pour les jeunes ont été donnés à la bibliothèque de Val-Barrette, 316 morceaux pour l'année 2023 à aujourd'hui ont été fabriqués par les membres et on ne compte pas tout ce qui a été fait depuis la fondation du Cercle en 2006.

En fabriquant toutes ces choses, les femmes du village et des alentours sortent de leur isolement et se sentent gratifiées en aidant les plus démunis et peuvent bénéficier de différents cours et ateliers ou tout simplement en faisant du social. Toutes les membres apportent du travail à la maison pour que les organismes puissent bénéficier le plus tôt possible de toutes ces choses indispensables à leur bien-être.

Au Cercle de Fermières Val-Barrette, nous aidons toute la population qui pourrait se retrouver un jour ou l'autre à l'hôpital, au CHSLD ou avoir besoin d'aide d'un organisme et qui, de notre côté, nous aidons ces organismes. C'est une roue qui tourne.

Et ce n'est pas tout :

Les membres participent à la journée de la Culture, aux expositions artisanales et exposition des voitures antiques à Kiamika où elles vendent ce qu'elles font au Cercle soit, tricot, crochet, tissage.

Le Cercle de Fermières de Val-Barrette a reçu 2 subventions de 25,000\$ du PNHA (Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés) pour la couture (10 machines à coudre, 2 surjeteuses, tables et chaises, table de coupe et autres ) et une subvention pour le tissage (2 métiers à tisser avec équipement). Nous avons de quoi satisfaire les membres et de bien travailler.

Voilà ce qu'est le Cercle de Fermières de Val-Barrette ainsi que tous les Cercle du Québec d'ailleurs, qui aident la population à leur façon. C'est pour cette raison que l'Association des Cercles de Fermières du Québec (CFQ) existe depuis 1915.

***Vous pouvez faire partie du Cercle de Fermières si vous êtes une femme ou une fille (14 ans et plus), qui avez un intérêt particulier pour le travail artisanal ou dont vous vous souciez du mieux-être de la femme et de la famille.***

***Si cela vous intéresse, vous pouvez aller les rencontrer les mercredis au 3 ch. Valiquette, kiamika ou par courriel:***

[pres.fed16.val.barrette@outlook.com](mailto:pres.fed16.val.barrette@outlook.com)



**KIAMIKA**



## **ADRESSE**

*HÔTEL DE VILLE  
Municipalité de Kiamika  
25, rue Principale  
Kiamika (Québec)  
J0W 1G0*

*tél.: 819-585-3225*

## **HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL**

*Lundi au jeudi*

*9h à 12*

*13h à 16h*

*Vendredi*

*9h à 12h*

## **DATES DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPALE - 2024**

- 18 mars
- 8 avril
- 13 mai
- 10 juin
- 8 juillet
- 12 août
- 9 septembre
- 7 octobre
- 11 novembre
- 9 décembre

**AU SOUS-SOL DE L'HÔTEL DE VILLE,  
ENTRÉE PAR L'ARRIÈRE DU BÂTIMENT.**